

CTL du 16 juin 2022 – Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Alors que la France se cherche une nouvelle Assemblée Nationale, dans une indifférence citoyenne de plus en plus dramatique pour notre démocratie, la DGFIP, elle, se cherche un avenir. Ainsi, une grande opération « remue-méninge » est-elle lancée, invitant l'ensemble des agents à donner un avis sur notre administration, ses missions, ses structures, ses moyens.

Mais chez nous aussi, la démocratie va mal. Tout d'abord, le choix a été fait de court-circuiter les organisations syndicales nationales, qui n'ont été ni consultées, ni même informées au préalable : quand l'État met à mal le dialogue social et nie le rôle des corps intermédiaires, peut-on s'étonner de la réaction des citoyens qui ne savent plus à quoi sert un député ?

Vous défendez la notion de démarche participative, alors que la DG ne tient aucun compte des opinions exprimées au travers du baromètre social depuis plus de 10 ans. Trop de réformes, évolutions trop rapides, désintérêt grandissant pour des missions chamboulées, industrialisées, carrières de moins en moins attractives, sous-effectifs, manque de moyens... Tout est déjà dit et redit, mais nos dirigeants n'en retiennent rien ou seulement ce qui les intéresse. Et il faudrait croire que, cette fois-ci, ce sera différent ? Le résultat est que, comme les citoyens, les agents se lassent, se désintéressent et ne participent plus.

Alors, évidemment, quel changement peut-on espérer ? Si les agents ne s'expriment pas, la DG en conclura qu'ils valident les réformes engagées et qu'il faut continuer dans cette voie. Mais si, contre toutes attentes, les expressions se multiplient pour dire stop, pour exiger des moyens ? Reprenons le parallèle avec la vie démocratique actuelle : le Président de la République annonce la création d'un « Conseil National de la Refondation ». Son but ? La concertation, avec les associations, les syndicats, les élus locaux... Cela ressemble furieusement au CESE, Conseil Économique Social et Environnemental, dont les avis sont superbement ignorés par le gouvernement. Alors, pourquoi cette nouvelle instance ? La réponse est apportée par Olivier Véran qui, après avoir soigné la France de la COVID, va s'employer à soigner la démocratie auprès du Parlement (sic) : être capable de mieux partager les diagnostics et les contraintes, « afin de mieux expliquer les processus de décision politique publique aux Français ». Concerter pour « mieux expliquer », faire de la pédagogie ! Le gouvernement décide seul et entend bien continuer ainsi. La DG fait de même. Il n'est pas question de concerter dans le but très hypothétique d'une coconstruction de la DGFIP. Il s'agit de concerter pour mieux expliquer pourquoi les agents ont tort et la DG raison :

Dites-nous ce dont vous avez besoin,
nous vous dirons comment vous en passer !

Pour autant, fidèles à nos valeurs et nos engagements, nous continuons inlassablement à porter les revendications de nos collègues :

- arrêt des réformes : maintien et renforcement de l'ensemble de nos missions, refus des externalisations ;
- arrêt des restructurations et retour à un service public de proximité, renforcé, de plein exercice, qui accueille l'ensemble des usagers et usagères selon leurs besoins ;
- exigence d'un service public de qualité avec des agent·es et agents sous statut, formés et protégés ;
- arrêt des suppressions d'emplois et comblement des vacances d'emploi par le recrutement de fonctionnaires sur concours ;
- exigence d'une rémunération à la hauteur de notre technicité et de notre engagement collectif (+ 85 points d'indice, + 20 points d'ACF, + 200 € d'IMT) ;
- refus de la rémunération au mérite ;
- exigence de moyens pour l'entretien de nos bâtiments et pour leur rénovation dans le cadre de la transition écologique ;
- exigence de moyens pour l'amélioration de nos conditions de travail ;
- exigence de moyens pour une informatique digne d'une administration du 21ème siècle et développement de nos applications en interne...

et nous nous arrêtons là pour cette liste, même si chacun et chacune, ici, pourrait continuer en proposant tout ce qui serait de nature à stopper la baisse de la qualité que nous pouvons constater dans l'exercice de nos missions.

Deux points supplémentaires néanmoins, puisque nous parlons de démocratie dans cette liminaire : le premier, le besoin de transparence, nécessaire dans la vie démocratique comme dans le dialogue social. La suppression des CAPL, mais surtout l'absence, depuis leur disparition, de toute explication, communication détaillée sur les processus d'élaboration des mouvements de mutation ou des listes d'aptitude ne va pas non plus dans le sens du dialogue social. Entendez nos demandes : il ne s'agit pas de recréer des CAPL, mais de transparence !

Enfin, le second point, la prise en compte de la parole. Évoquons ici le passage du Président Macron dans notre département, et notamment à Gaillac où il a été interpellé par une lycéenne. Alors que le Préfet avait interdit toute manifestation sur la commune, espérant ainsi garantir une séance de communication sans accroc, voilà que Laura interpelle le Président sur la contradiction entre le discours contre les violences sexuelles et sexistes et la présence au gouvernement d'hommes soupçonnés de telles violences. Elle n'a pas eu droit à une réponse, si ce n'est l'intervention de la gendarmerie le lendemain au sein de son établissement scolaire, venue la chercher afin de lui faire la « leçon ». Quelle conclusion en tirer ? Quand la parole est libre, elle ne vaut rien. Quand la parole est organisée, Convention Citoyenne sur le Climat, baromètre social à la DGFIP, elle est contournée, niée... Pauvre démocratie !

De démocratie, de dialogue social, de transparence, il en sera encore question au travers de l'ordre du jour de ce CTL : nous y reviendrons par nos questions et nos interventions.